

## Peut-on encore parler d'économie mondialisée ?

Christian RIVET de SABATIER

30 novembre 2016

---

À partir des années 1960, le marché devient planétaire. Mais les deux guerres mondiales du XX<sup>ème</sup> siècle avaient déjà ouvert la voie en favorisant la circulation de l'information, en permettant le développement des moyens de transport et en facilitant la circulation des capitaux. Les accords de Marrakech qui donnent naissance à l'OMC ne font que renforcer cette ouverture en libéralisant le commerce des marchandises et des services et en tentant de réglementer la propriété intellectuelle, source de compétitivité.

L'émergence d'un grand marché mondial met les pays en concurrence les uns avec les autres, sur le plan fiscal, social et réglementaire et permet aux firmes de choisir les lieux de production en fonction de ces caractéristiques. Cette mondialisation, analysée par Reich en 1994, est porteuse de régression pour certaines catégories. La classe moyenne américaine en a fait les frais et la victoire de Trump est, en partie, le résultat de ces choix qui ont créé du chômage dans certaines régions, en particulier dans la *rust belt*. On s'insurge contre le protectionnisme et le dumping chinois et on commence à parler, en particulier au G 20, des populations qui subissent les effets négatifs de la mondialisation. Mais l'objectif d'une harmonisation des droits du travail entre pays semble, pour l'instant, bien inaccessible, même en Europe, au sein de laquelle le Royaume-Uni va jusqu'à permettre des contrats « 0 heure », statut inenvisageable dans beaucoup de pays voisins, dont la France.

La mondialisation est marquée par l'émergence d'un marché planétaire des capitaux. Mais sa liberté n'est pas totale. Les actions étatiques et les accords régionaux en fixent les limites.

### **Le marché planétaire des capitaux**

Le système de Bretton-Woods fondé sur la prééminence du dollar et les changes fixes est abandonné en 1971 (fin de la convertibilité du dollar en or) et en 1973 (fin des changes fixes entre les principales monnaies).

C'est dans ce contexte de plus grande liberté que survient le premier choc pétrolier (triplément du prix du pétrole) qui engendre un flux massif de « pétro-dollars » vers les pays du Golfe. Le « recyclage » de ces liquidités prend la forme de prêts au pays du sud, les banques des pays développés organisant le transfert qui leur permet d'encaisser des commissions intéressantes. On entre alors dans la phase de la finance mondialisée. Mais ces crédits servent à financer de grands projets, souvent peu rentables, ce qui va déboucher sur la crise de l'endettement des pays émergents et peu développés, à partir de 1980 et jusqu'en 1990, dans un contexte de hausse des taux d'intérêt mondiaux initiée par la nouvelle politique monétaire américaine en 1979. Sans en être la cause unique, cette hausse a été l'élément déclencheur de la crise.

Les mesures prises pour résorber celle-ci reposent sur la suppression d'une partie de la dette, sur le réaménagement de celle-ci et sur l'adoption par les pays concernés de mesures d'austérité, exigées par le FMI -en contrepartie d'aides- dans les plans d'ajustement structurel. Ceux-ci ont fait l'objet de nombreuses critiques, en particulier de la part de ceux qui considèrent que ces solutions libérales n'ont fait qu'appauvrir les pays qui durent les adopter.

Dans les années 1990 et 2000, l'expansion des mouvements internationaux de capitaux reprend avec encore plus de vigueur, portée par la croissance, l'internationalisation des processus productifs et la sophistication des instruments de placement. Cette sophistication prend la forme, en particulier, des fameux « *subprimes* » dont le caractère toxique va être révélé, notamment au moment de la faillite de Lehman Brothers en septembre 2008. On entre alors dans une phase de crise profonde, qui, cette fois, concerne, au premier chef, les pays développés. Pour éviter une situation comparable à celle de 1929, on fait appel aux Banques centrales qui aident le système bancaire à se recapitaliser et permettent à certains États d'adopter des plans de relance massifs dont le financement n'est possible que grâce à l'achat par les instituts d'émission de titres publics.

De plus pour éviter le retour d'une crise de ce type on soumet les banques à de nouvelles règles : loi Dodd-Frank aux États-Unis, création de l'Union bancaire en zone euro. Ce revirement, dans une sphère jusque là de moins en moins contrainte, est demandé par le G 20 de Pittsburg. Ces dispositions sont critiquées par le Parti républicain aux États-Unis et Donald Trump annonce qu'il va supprimer ce carcan pour faciliter l'ouverture de crédits et faire repartir la machine économique. En revanche la zone euro gardera sa réglementation et l'on peut prévoir que, dans les années à venir, l'Europe tiendra une place modeste dans un marché international des capitaux en plein développement.

Dans ce marché, la Chine est appelée à jouer un rôle de premier plan. La monnaie chinoise, le renmibi, peut devenir la première monnaie internationale devant le dollar, qui reste néanmoins actuellement, en tête, devant l'Euro. Beaucoup d'entreprises multinationales, comme Renault, possèdent doré et déjà des bilans établis en yuans. On sait que Donald Trump est prêt à affronter la Chine en dressant des taxes à l'encontre de ses produits, l'accusant de dumping et de concurrence déloyale, notamment en raison d'une sous-évaluation du yuan. Mais, dans ce bras de fer, la Chine dispose d'un atout que les États-Unis ne peuvent ignorer, celui d'être un très gros créancier. Que se passerait-il si les Chinois décidaient de vendre une grande partie des titres émis par le Trésor américain ? On se trouve donc peut-être au début d'une nouvelle ère, où la prééminence des États-Unis sur le marché des capitaux et la suprématie du dollar sont en train de s'effacer.

### **Les brèches de la mondialisation**

Malgré une grande liberté dans les mouvements internationaux de capitaux, il existe des barrières qui entravent l'activité de certaines entreprises ou de certaines banques. Ces obstacles proviennent de normes législatives ou de décisions de jurisprudence de certains pays. Mais, simultanément, au gré des circonstances, on peut aussi être amené à supprimer certaines contraintes.

Au moment de la crise de l'endettement du sud le gouvernement américain a créé un instrument, les bons « Brady » permettant aux créanciers des pays endettés de s'approprier d'une partie de leur capital, ce qui a mis fin à la crise. Mais, dans le même temps, on abandonne progressivement le Glass Steagall Act, qui avait obligé les banques, dans les années 1930, à ne pas procéder à la fois à des opérations de crédit et à des opérations sur titres. C'est Bill Clinton qui entreprend le détricotage de ce texte. Ce retour vers un système plus intégré s'accompagne de deux changements fondamentaux : la création de produits dérivés et le *trading* automatique (certaines opérations sont effectuées par des ordinateurs qui réagissent à certaines informations beaucoup plus rapidement que le cerveau humain). Ceci va se traduire par une explosion des volumes de titres échangés et par une plus grande volatilité des cours.

Il existe désormais des espaces totalement dérégulés, qui vont faire naître des véhicules de titrisation, à partir de crédits immobiliers. Au départ ces véhicules sont très bien notés (triple A) et donnent donc toute confiance, en sorte qu'ils font partie, dans les réglementations de la BRI (Banque des Règlements internationaux), Bâle I et Bâle II, des avoirs sans risque. Survient alors la crise de 2007-08 qui révèle les failles de ce système et qui va, comme indiqué ci-avant, donner naissance à des mesures d'aide par les Banques centrales.

Actuellement l'Europe se tourne vers plus de réglementation et vers un contrôle plus étroit sur les firmes multinationales. En témoignent les poursuites de la Commission à l'encontre d'Apple pour avoir échappé au fisc irlandais et à l'encontre de Google. On sait que les juges américains ont aussi la main lourde à l'encontre de banques européennes, comme la Société générale ou la Deutsche Bank. Le climat actuellement est donc celui de la suspicion réciproque et cela ne peut que ralentir le processus d'internationalisation. La volonté affichée aujourd'hui par les pays de l'OCDE de lutter contre l'évasion fiscale (ce dont on peut se réjouir) va dans le même sens.

### **Les accords régionaux**

Les trois grands accords actuellement en vigueur sont celui de l'UE, le Mercosur et l'ALENA.

L'UE a réussi à créer un véritable marché unique, fondé sur la libre circulation des marchandises, des capitaux et des hommes. Mais le projet européen est actuellement mis à mal par le manque croissant d'adhésion de la part des citoyens, le Brexit étant l'illustration la plus criante de ce rejet. L'accord avec le Canada, bien que signé, risque de ne pas être ratifié par tous les Parlements nationaux et le futur accord avec les États-Unis est désormais enterré, la réticence de la France et le refus de Donald Trump signant la fin de la partie. Les nombreuses turbulences de la zone euro ne militent pas non plus en faveur du renforcement de l'intégration voulu par certains. On parle plutôt d'un retour vers une Europe des nations.

Le Mercosur n'a pas permis la convergence souhaitée entre les économies argentine et brésilienne, en raison principalement de la déconnexion de leurs monnaies : la dévaluation du réal a précipité la crise argentine en 2002. De plus la question de savoir si le Venezuela doit ou non être intégré est une source de déstabilisation.

L'ALENA a permis, jusqu'ici, aux entreprises américaines de profiter d'une main d'œuvre mexicaine bon marché, en particulier dans l'industrie de l'automobile, où le coût de celle-ci représente 20% du coût total. La remise en cause de cet accord par Donald Trump va poser de gros problèmes au Mexique et à l'industrie américaine elle-même. On peut supposer raisonnablement que les lobbies américains ne vont pas accepter cette remise en cause sans agir.

## **Conclusion**

La mondialisation a incontestablement participé à la paupérisation d'une partie de la classe moyenne américaine : dans 80% des villes le revenu médian a chuté depuis 2008. Elle a aussi accru les inégalités, notamment entre régions. On retrouve le même phénomène, en plus atténué, en Europe. On sait combien la montée des populismes sur ces deux rives de l'Atlantique est liée à cette perception, même si, en réalité, la mondialisation n'est pas que porteuse d'effets négatifs.

## **Questions**

À l'occasion des questions posées le conférencier apporte les compléments suivants :

- La régulation financière par les États est difficile car les opérateurs finissent toujours par trouver des parades ;
- Les fonds souverains chinois, très différents des fonds souverains des pays du Moyen-Orient, sont utilisés principalement comme moyens de s'approprier les technologies fines des pays plus développés ;
- L'actionnaire coréen des Chantiers navals de Saint-Nazaire se retirant, qui va se porter repreneur ? La question est d'importance dans une logique de préservation de cet outil de production dont le carnet de commande est largement rempli ;
- Il serait évidemment très souhaitable de disposer d'un droit du travail unique pour l'Europe ; ceci limiterait le dumping social au sein de l'UE, mais n'effacerait pas pour autant les écarts de salaires.